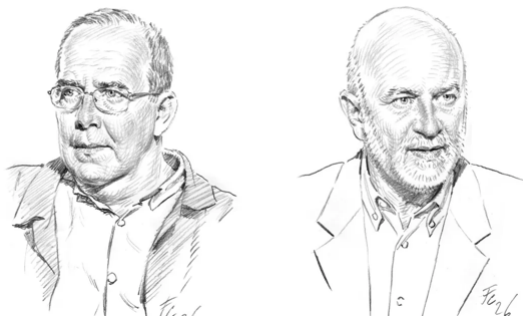


Tribune
Patrick de Saint-Exupéry et Guillaume
Ancel : « Génocide des Tutsis au Rwanda : l'armée ne
doit pas être le pare-balles de décisions politiques »

Patrick (de) Saint-Exupéry, Guillaume Ancel

Le Figaro, 1^{er} octobre 2026

Le général Lafourcade, commandant de l'opération Turquoise, déployée en 1994 pendant le génocide des Tutsis au Rwanda, s'est récemment dit satisfait de la confirmation par la Cour de cassation d'un non-lieu en faveur de 22 militaires français accusés de « complicité de génocide ». Un renversement des faits, selon Patrick de Saint-Exupéry et Guillaume Ancel.



Patrick de Saint-Exupéry et Guillaume Ancel. Fabien Clairefond

Patrick de Saint-Exupéry, envoyé spécial du Figaro pendant l'opération Turquoise, et Guillaume Ancel, lieutenant-colonel détaché dans une compagnie de combat de la Légion étrangère pendant l'opération Turquoise.

Dans une interview publiée le 18 septembre, le général Lafourcade, commandant de l'opération Turquoise, déployée en juin 1994 pendant le génocide des Tutsis au Rwanda, se livre à une étonnante manœuvre que l'on pourrait qualifier de renversement de l'histoire. Prenant appui sur une décision de la Cour de cassation, qui confirme un non-lieu en faveur de 22 militaires français accusés de « *complicité de génocide* » par les associations Ibuka, Licra, Survie, FIDH et LIDH, le général Lafourcade exprime sa « *très grande satisfaction* » d'être relaxé. « *Cet arrêt restera dans l'histoire* », affirme-t-il.

Premier biais : un non-lieu n'est pas une relaxe. Un non-lieu est prononcé lorsque les

preuves ou les indices recueillis ne sont pas jugés assez solides ou nombreux pour renvoyer le ou les mis en cause devant un tribunal. Autrement dit, un non-lieu ne dit rien du fond. Si de nouveaux éléments apparaissent, l'instruction peut être rouverte. Deuxième biais : « *l'histoire* » est déjà dite, ce que le général Lafourcade semble ignorer. La commission d'historiens, connue sous le nom de Commission Duclert, réunie à la demande du président de la République, chef des armées, a rendu en 2021 un rapport fondé sur des milliers de documents classifiés aux conclusions claires et nettes.

Dans le cas précis examiné par la Cour de cassation, le rapport Duclert cingle « *un échec* » de l'armée française : « *Face à l'objectif (de l'opération Turquoise, NDLR) de sauver les victimes du massacre, Bisese-ro est à la fois un échec et un drame.* » Sur ces collines du Rwanda, trois jours durant, des centaines de Tutsis pourchassés par les tueurs du génocide furent livrés à eux-mêmes alors qu'un commando de l'air, le CPA10, mené par le lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval, avait signalé « *une situation d'urgence qui débouchera sur une extermination* ».

Plus direct encore, dans un texte publié par la revue *Études* en 2021, le général Patrice Sartre, qui participa à l'opération Turquoise en 1994, parle de « *faillite* » à Bisese-ro : « *Toute remontée d'information lucide et sincère était découragée (...) rendant la politique française au Rwanda sourde, aveugle et décérébrée (...). Ce biais cognitif volontaire rendra les décideurs français inconscients du risque génocidaire, puis les maintiendra jusqu'à aujourd'hui incapables d'intégrer les cri-*

tiques de l'après-génocide », explique-t-il.

C'est là, très exactement, le troisième biais auquel cède le général Lafourcade. Voulant dénoncer à tout prix des poursuites basées sur ce qu'il nomme des « *rumeurs* » ou de la « *propagande* » relevant selon lui « *du grand art* », le commandant de l'opération Turquoise se lance dans un réquisitoire à l'allure de règlement de comptes.

Se maintenir plus de trente ans après les faits dans la position « sourde, aveugle et décérébrée » de « la politique française au Rwanda » comme le notait le général Patrice Sartre, est pour le moins problématique

Pour affirmer sa thèse, le général Lafourcade prend appui sur l'instruction menée par le juge Bruguière relative à l'attentat du 6 avril 1994, déclencheur du génocide des Tutsis. Cette enquête, close en 2006 – ce que le général ne signale pas –, a vu son intégrité totalement remise en cause par le successeur du juge Bruguière, le juge Trévidic, qui déclarait le 9 septembre dernier : « *Je n'ai jamais vu un dossier aussi pourri de ma vie, aussi politique, aussi manipulé, c'est la réalité. Et je n'ai jamais vu une situation où je récupère un dossier où tout est mensonge.* »

Que le général Lafourcade se sente blessé par la mise en cause de l'armée française à Bisesero, cela peut se concevoir. « *L'échec* » et la « *faillite* » sont patents, actés. Pour autant, se maintenir plus de trente ans après les faits dans la position « *sourde, aveugle et décérébrée* » de « *la politique française au Rwanda* », comme le notait le général Patrice Sartre, est pour le moins problématique. L'armée française et ses soldats sur le terrain n'ont pas vocation à se faire les pare-balles de décisions politiques prises dans le secret des états-majors et de l'Élysée.

« *Nous, on est prêts* (à intervenir à Bisesero, NDLR). *Nous obéirons aux ordres. Mais sont-ils prêts à Paris ?* », s'interrogeait dans *le Figaro* du 29 juin 1994 le lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval, chef du CPA 10, qui découvrit le premier la tragique situation des Tutsis pourchassés sur ces collines de l'ouest du Rwanda.

Trente-deux ans plus tard, la question po-

sée par l'officier français reste sans réponse directe. Quand bien même le rapport Duclert rendu au chef des armées et entériné par la présidence de la République conclut à « *un ensemble de responsabilités lourdes et accablantes* » de Paris.

Alors oui, il faut être « *fiers* » des soldats de Turquoise, comme le note le général Lafourcade. Fiers du comportement du lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval et de ses hommes du CPA10 qui tentèrent d'alerter, fiers de l'adjudant-chef du GIGN Thierry Prunnaud qui, avec un officier du 13^e RDP, provoqua l'opération de secours à Bisesero, fiers du général Patrice Sartre, qui ose se confronter aux erreurs, fiers des hommes de Turquoise qui se firent fossoyeurs ; fiers également de ces militaires qui tirèrent la sonnette d'alarme : le colonel René Galinié, le général Jean Varret... Fiers donc, mais sans aucune illusion sur ce que fut la politique de Paris au Rwanda.